ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 80659

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les suites qu'entend donner le Gouvernement au rapport annuel du Contrôleur général des prisons dont le constat sur la condition des personnes hospitalisées en hôpital psychiatrique incite à réagir vigoureusement. Quelles mesures concrètes entend prendre le Gouvernement pour assurer la dignité de toute personne privée de liberté ? Plus spécifiquement, le Contrôleur pointe dans les établissements psychiatriques, l'absence de contrôle et de recours des mesures d'isolement. Il demande quelles suites entend donner le Gouvernement à ce point plus précis.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 80659
Rubrique : Système pénitentiaire
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6284
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)